



## Procédure de consultation

---

### Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche

#### Révision partielle de la loi sur l'approvisionnement du pays (LAP)

La loi sur l'approvisionnement du pays du 17 juin 2016 doit faire l'objet d'une révision partielle. Tout en conservant la structure de base de la LAP, des dispositions de la loi seront modifiées afin de renforcer la résilience de l'approvisionnement économique du pays, notamment en ce qui concerne les crises d'approvisionnement.

Date d'ouverture: 15 décembre 2023

Date limite: 31 mars 2024

Le dossier envoyé en consultation ainsi que les autres informations, telles que les personnes de contact, peuvent être consultés à l'adresse suivante:  
[https://fedlex.data.admin.ch/eli/dl/proj/2023/7/cons\\_1](https://fedlex.data.admin.ch/eli/dl/proj/2023/7/cons_1)

21 décembre 2023

Chancellerie fédérale

